



CULTURE GÉNÉRALE

Aril 2018



FOAD : Utilisation

Administration, réglementation et milieu environnement

Sécurité et responsabilité

Accueillir et organiser

Arbitrage et OTM

Le métier d'entraîneur



Passage de TOUTE LA PARTIE « Oral général » vers la plateforme FOAD de la Fédération

Formation en totale autonomie (y compris évaluation)

Accès total et permanent pendant toute la durée de la formation: contenus et quiz

Pour accéder à la FOAD : <https://infbb.sportef.com/>

Mettre votre identifiant et votre mot de passe

Accéder à la formation CQP P1

Le jour de l'examen :

- **Nécessité de posséder un ordinateur ou une tablette personnels**
- **Passage dans une salle avec la totalité de l'effectif**
- **40 questions tirées au sort (rattrapage possible dans la foulée si taux de réussite inférieur à 80%)**

Administration, réglementation et milieu environnement



LA FFBB et le PROJET FÉDÉRAL

L'HISTOIRE DU BASKET

L'ORGANISATION DU SPORT EN France ET LES ACTEURS
INSTITUTIONNELS D'APPUI A LA PRATIQUE

LES OUTILS FÉDÉRAUX DE DÉVELOPPEMENT POUR LES CLUBS

RÉGLEMENTATION

PRATIQUES SPORTIVES



RESPONSABILITÉ – QUIZ

STAGE AVEC HÉBERGEMENT



Accueillir et organiser



LE CHALLENGE BENJAMIN

DROITS ET DEVOIRS DES PARENTS

Arbitrage et OTM



FORMATION ARBITRE CLUB

FORMATION OTM CLUB

UTILISATION DE L'EMARQUE

Passerelles possibles :

Arbitre Club : Arbitrer 5 matchs pour être validé (+3 pour compter pour la charte des officiels),

OTM Club : Officier sur 5 matchs pour être validé (+3 pour compter pour la charte des officiels)

Le métier d'entraîneur



LE TRÈS GRAND GABARIT (TGG)

LE STATUT RÉGIONAL DE L'ENTRAÎNEUR



ANNEXES



Les DROITS : dans les domaines :

- De l' accueil et du travail : bonnes conditions morales et matérielles.
- De la Sécurité physique et morale de l'environnement.
- De la qualité et du suivi de la prise en main des enfants.
- De la compétence de l'encadrement : qualifications des intervenants.
- Du contrôle des présences.
- Du respect de chacun.

Les DEVOIRS

- Adhérer au projet sportif du Club
- Accompagner le plus souvent possible et rester en retrait pendant l'activité.
- Veiller à l'assiduité et à la ponctualité.
- Prévenir et s'organiser en cas d'absence.
- Se mettre en relation avec les éducateurs et les dirigeants en cas de problème.
- Aider et soutenir l'éducateur dans sa tâche : attitude; tenue; propos.
- Aider l'enfant à accepter les contraintes du groupe.
- Être de bons supporters et spectateurs.
- Soutenir l'enfant et ses partenaires en supporter exemplaire.
- Respecter l'arbitre, l'environnement et l'entourage.
- Considérer le club de basket et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation.
- Se mettre à la disposition de l'éducateur ou des dirigeants en cas de force majeure.



Les DROITS

- Être respecté par les enfants, les dirigeants, les parents , le club et ses structures.
- Être reconnu par la qualité de son travail, lié à son investissement, ses qualifications et ses prises de responsabilité dans sa mission éducative.
- Obtenir l'appui, le soutien, l'aide du club, de ses dirigeants et des parents.
- Pouvoir avoir accès à une formation continue.
- Négocier ce qui peut faciliter son travail.

Les DEVOIRS

- Veiller à la SÉCURITÉ des joueurs.
- Laisser jouer les enfants sans les harceler verbalement en permanence.
- Adhérer au Projet sportif du Club et s'engager à le mettre en œuvre.
- Être irréprochable dans les domaines de l'assiduité, de la moralité et de la ponctualité.
- Être responsable de son groupe et de sa dynamique.
- Rester crédible et efficace dans son rôle : prendre en charge sa formation continue .
- Créer les conditions de sérénité du groupe et l'épanouissement des enfants.
- Donner une priorité aux situations jouées, sans oublier le développement des habiletés.
- Connaître les actions de masse et de détection dans son département et dans sa ligue.
- S'implique individuellement dans le travail collectif du Club.



ESPRIT SPORTIF PARTAGE 78

Le deuxième niveau « **Initiateur** » s'adresse à une population que l'on nommera désormais en toutes circonstances « **Éducateurs** » et non plus « Entraîneurs ou Coachs » afin de privilégier l'approche pédagogique versus la notion de résultat sportif ou de score, dans la mesure où, à ce niveau, **la victoire** ne doit pas être une **fin en soi**, **l'important** étant que les jeunes puissent **s'amuser et s'épanouir** en pratiquant leur discipline sportive.

QUI ?

Ce niveau concerne les **éducateurs** qui encadrent des équipes de jeunes (**catégories U12 à U13**). Ces éducateurs sont **au cœur des ressources** liées à la prévention des incivilités.

OÙ ?

Le terrain d'entraînement, mais surtout la rencontre ainsi que **le vestiaire et les tribunes** (pour les parents et les proches des jeunes joueuses/joueurs).

QUAND ?

À l'occasion de l'**entraînement** et de la **rencontre** :

Avant la rencontre (à l'entraînement et juste avant la rencontre proprement dite).

Pendant la rencontre en elle-même et durant la mi-temps dans les vestiaires.

Après la rencontre (de la sortie du terrain jusqu'à l'entraînement suivant le cas échéant).

POURQUOI ?

Le contenu du module est destiné à faire passer des **messages et des valeurs** sous la forme d'**une charte**, en complément des **missions** en termes de **savoir-être et de savoir-faire** qui doivent également être précisées. En particulier l'accent sera mis sur le fait de **développer un esprit positif et valorisant** de l'enseignement en faveur des jeunes éduqués dans un contexte de rencontre et d'initiation à la compétition.

COMMENT ?

À l'occasion **des formations départementales**, précisément au niveau « **Initiateur** ». Ce module comportemental est d'une durée de **1h30**. Quelques **cas d'école** issus de la Commission de Discipline illustreront les premiers risques d'incivilités encourus.



*LA RENCONTRE DOIT ÊTRE UN MOMENT DE JOIE, L'EXPRESSION
INTELLIGENCES, DES VALEURS SPORTIVES, DU SENS DES RESPONSABILITÉS*

LE SAVOIR-ÊTRE DE L'INITIATEUR

L'éducateur s'adresse à des jeunes. **Ce ne sont pas des adultes en réduction**, mais des individus ayant des besoins propres en fonction de leur nature et de leur capacité d'évolution.

L'**activité d'un sport collectif doit être avant tout le jeu** et il faut préserver l'**envie de jouer** des jeunes et le **plaisir** qu'ils en tirent. L'éducateur doit veiller à **une ambiance positive** au sein de son groupe.

En toutes circonstances, il doit être un exemple pour les enfants qu'il accompagne. Il faut **garder sa maîtrise**.

Il doit **respecter** ses joueuses/joueurs, mais aussi les **adversaires** et **tous ceux** qui permettent au jeu de se dérouler.

Les enfants de son groupe doivent **être responsabilisés**. Il faut leur **apprendre à se maîtriser**.

L'éducateur doit savoir **être ferme** et **exercer son autorité sans excès**.

Il faut **positiver** les remarques destinées à ses joueuses/joueurs et **éviter d'être négatif**. Il faut **valoriser leurs bonnes actions** et ne pas oublier, si le besoin s'en fait sentir, de les **réconforter**.

D'un point de vue psychologique, l'**enfant** est, avant tout, **en relation affective**.

L'**enfant a envie d'apprendre** et sa **motivation doit être entendue et entretenue**.

Il doit **oublier** le « **résultat à tout prix** » et leur apprendre à tirer les meilleurs enseignements des défaites comme des victoires.



LE SAVOIR-FAIRE DE L'INITIATEUR

L'éducateur doit, avec ses joueuses/joueurs et leurs parents, engager une réflexion sur l'éduquer à **les valeurs de l'esprit sportif**.

Le **premier des objectifs** doit être de donner aux jeunes **l'envie de rester ou de revenir**. Notre discipline a tout à gagner au fait que chacun soit heureux de jouer, quel que soit son niveau.

L'éducateur doit enseigner la valeur de l'effort et l'estime de soi et avoir des **objectifs à long terme** en prévoyant une **progression** à l'entraînement. La rencontre est la suite logique des apprentissages.

Il doit essayer de calmer un joueur énervé, et tenter de le **rassurer** pour l'aider à se concentrer à nouveau.

Les parents doivent **participer** à la vie de l'équipe (responsable des déplacements, des goûters d'après rencontres ou de la tenue d'une feuille de match), mais il ne faut pas **leur tolérer** des remarques ou commentaires négatifs, quels qu'ils soient, sur un acteur d'une rencontre.

L'aspect éducatif doit être mis en avant. L'éducateur est **un exemple** par son attitude ou ses paroles pour les enfants.

Le **résultat** de la rencontre, quelle que soit sa forme, **ne peut être un but** ou un objectif. La **rencontre** doit avant tout être **formatrice** et donc adaptée aux capacités, aux caractéristiques et aux attentes des enfants.

Que l'éducateur ait perdu ou gagné, il doit apprendre à ses jeunes à aller **serrer la main** de tous les joueurs de l'équipe adverse ainsi que celle des officiels de table et d'arbitrage, comme lui, celles de ses confrères et des officiels.

L'éducateur doit inviter tous les acteurs de la rencontre à prendre **le pot de l'amitié ou un goûter** après la rencontre.

Il n'est pas concevable que des enfants passent une heure dans une voiture **pour ne pas ou peut jouer** en raison de leur faiblesse, de leur inexpérience ou de leur morphologie.

Dans le cas où une de ses joueuses/joueurs **reproduit des comportements incivils** ou des **Débordements inadmissibles**, l'éducateur doit le **sanctionner**.

Il est obligatoire de lire la charte de l'esprit sportif rédigé et diffusé par le CDYBB avant le début de chaque rencontre.



1.1. Création

- Formalité de constitution
- L'objet de l'association
- Les statuts
- Les membres de l'association
- La direction de l'association
- Conseil d'administration, Bureau
- Responsabilité de l'Association et de ses dirigeants
- Le patrimoine de l'association
- Mobilier
- Immobilier

1.2. Fonctionnement

- Activités proposées aux membres
- Activités normales ou permanentes
- Manifestations exceptionnelles
- Participation de tiers
- La gestion de l'association
- Les dirigeants « membres » - les dirigeants « salariés » : pouvoirs et responsabilités
- L'emploi de bénévoles
- L'emploi de salariés
- Le contrôle de l'association
- Le rôle de l'Assemblée générale
- Les contrôles externes : Commissaire aux comptes, URSSAF, FISC

Les grandes périodes du basket-ball



Première période :

Du 1^{er} match en 1893 à 1920.

La Fédération gymnique et sportive des Patronages de France gère cette activité dans ses programmes. C'est pendant la 1^{re} guerre mondiale que les troupes américaines lanceront véritablement le jeu de la «Balle au Panier ».

Activité principalement ludique.

Deuxième période :

De 1921 au début des années 50.

1921 . La fédération française d'Athlétisme organise le 1^{er} championnat pour une meilleure préparation de ses athlètes.

1933 . Naissance de la Fédération française de Basket-Ball.

Le basket se pratique là où se trouvent des rassemblements de populations jeunes : écoles; patronages; armée; associations.

Le basket se joue alors sur des terrains extérieurs.

Troisième période :

Du début des années 50 au début des années 80.

Période de construction des grands ensembles urbains avec des équipements sportifs couverts; le basket devient un sport de salle .De moins en moins pratiqué à l'école pour des raisons de surcharges d'effectifs et d'implantation du Hand-Ball.

Activité presque uniquement compétitive.

Quatrième période :

Du début des années 80 à nos jours.

À la demande des jeunes, implantation de terrains extérieurs dans les lieux où l'on trouve des regroupements de populations jeunes(banlieues).

Prévention de la délinquance et aide à l'insertion par le sport : déferlante « basket de rue ».

À la FFBB, création d'une cellule « Basket en Liberté »

Le nombre de licenciés passe de 340 000 en 1998 à 457 000 en 1997 pour être de 461 000 en 2011.

Activité ludique et compétitive toujours vivace dans les clubs.



POURQUOI?

La détection mise en place pour trouver les joueurs à fort potentiel susceptibles d'évoluer en Équipe nationale.

Ainsi il faut donc :

- Trouver les joueurs de grandes tailles, car l'objectif de cette filière est :les Équipes de France
- Trouver les joueurs talentueux ou au-dessus de la moyenne

LES SECTEURS

Les secteurs correspondent aux anciennes ligues :





LES LIGUES

Les Ligues correspondent aux régions actuelles :



Comment s'organise

La filière de détection s'organise avec les territoires comme les départements, les secteurs, les ligues et les zones pour arriver au plan national.

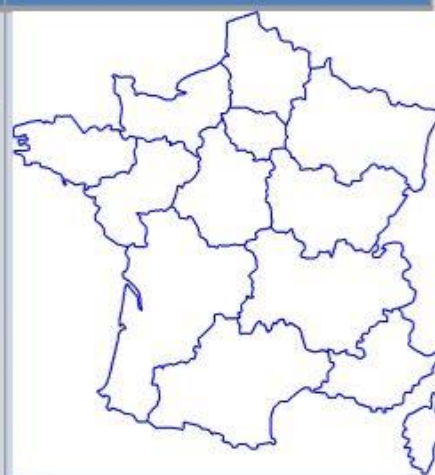
À chaque âge correspond un instant de la détection en France et les différentes institutions vont avoir leur rôle à jouer dans la détection française (Comité, Secteur, Ligue, Zone, Fédération).



en **U12 et U13** on
quadrillera le
territoire en ayant
pour unité de
détection :
les comités

en **U14** on élargira
en prenant pour
unité de détection :
les secteurs

en **U15** l'unité de
détection
deviendra :
la région





LES U13

La catégorie U13 est la première catégorie à être concernée par la filière de détection en France, néanmoins les joueurs U11 et U12 peuvent être amenés à faire partir de ces sélections.

Ce sont les Comités départementaux qui effectuent les premiers regroupements au sein de leurs départements pour ensuite participer à plusieurs évènements :

- Tournoi Inter Comités (TIC)
- Camp Inter-Comités (CIC)
- TIC de ZONE (Ile de France + Grand Est)
- Camp Inter-Secteurs (CIS) afin de déterminer à l'issue de celui-ci l'équipe de zone U13;
- Tournoi Inter-Zone (TIZ)

LES U14

La catégorie U14 va être importante dans la filière de détection :

- Camp Inter Comités : Les Comités vont sélectionner 10 joueurs afin de participer à un Camp de détection (Début des vacances de février)
- Tournoi Inter Secteurs : Le secteur va sélectionner 12 joueurs afin de participer à un Tournoi inter Secteur (TIS U14) , ce tournoi est disputé au sein de la Zone Nord-Est : 4 Ligues sont donc présentes sur ce Tournoi (Ile de France, Champagne Ardenne, Lorraine et Alsace)
- Camp Inter Secteurs : Le Camp Inter Secteur est une sélection de 12 joueurs. l'Ile de France étant une Zone à part entière elle disputera des rencontres face à la Sélection de la zone Nord-Est (Début juillet)



LES U15

Les U15 sont concernés par plusieurs Tournois :

- Tournoi Inter ligues (TIL) : Sélection de 12 Joueurs de la Région Ile de France
 - Un premier TIL qualificatif en interzone soit quatre ligues

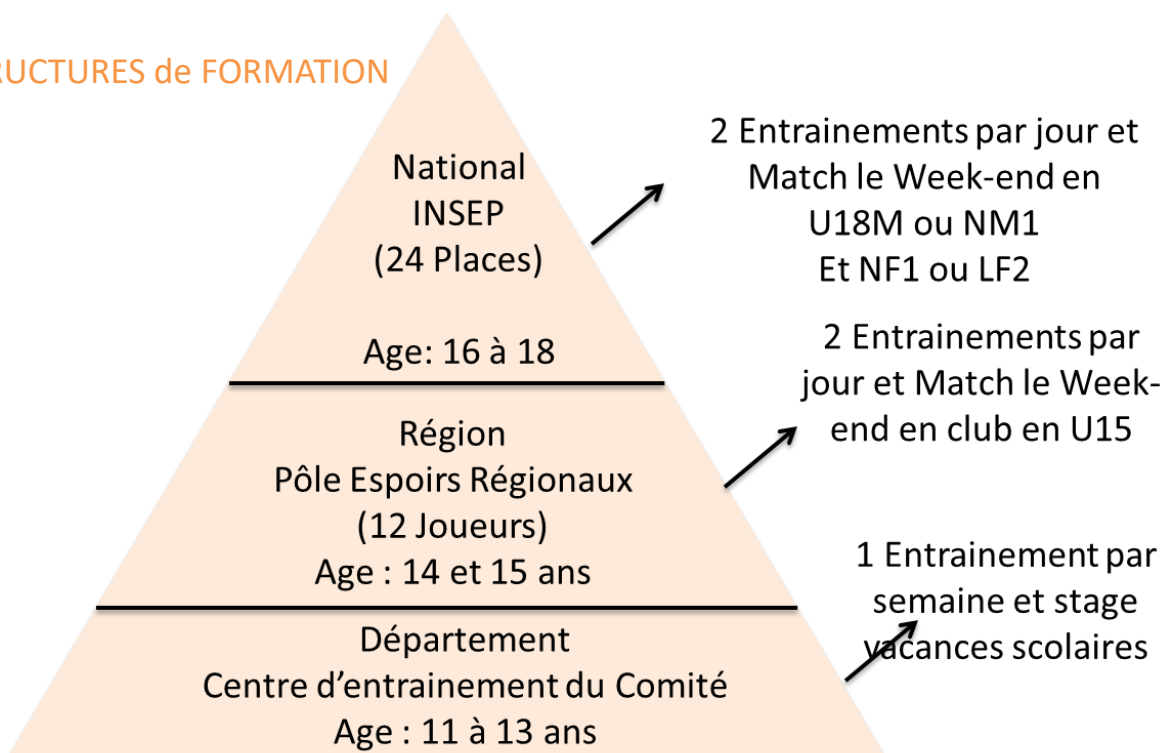
- Un deuxième TIL Final en fonction de la qualification

Camp Inter Zone :

Réunissant les 8 meilleurs joueurs de la Zone et un joueur U14, ce tournoi se déroule à Temple sur Lot sur la période des vacances de la Toussaint

- Ce camp sert de détection aux entraîneurs nationaux pour le Camp National de décembre et les Tests d'entrées à l'INSEP de Mars

LES STRUCTURES de FORMATION





LES U15

Les U15 sont concernés par plusieurs Tournois :

- Tournoi Inter ligues (TIL) : Sélection de 12 Joueurs de la Région Ile de France
 - Un premier TIL qualificatif en interzone soit quatre ligues

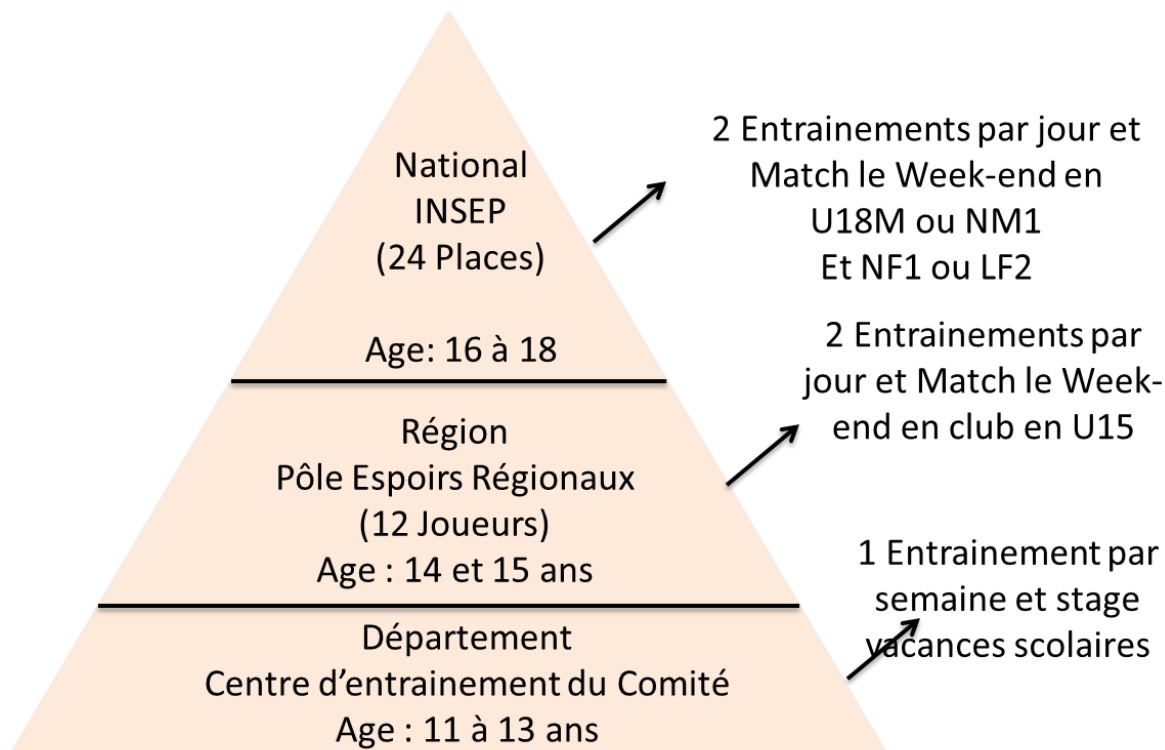


L'interzone nord regroupe les Ligues du Grand Est, des Hauts de France, de Normandie et de l'Ile de France.

- Un deuxième TIL final en fonction de la qualification ou non de notre sélection
- Camp Inter Zones : Réunissant les 8 meilleurs joueurs de la Zone et un joueur U14, ce tournoi se déroule à Temple sur Lot sur la période des vacances de la Toussaint. Ce camp sert de détection aux entraîneurs nationaux pour le Camp National de décembre et les Tests d'entrées à l'INSEP de Mars



LES STRUCTURES de FORMATION



Les PÔLES ESPOIRS

Le Pôle Espoirs regroupe les 14 meilleurs potentiels de la Région au sein d'une structure (CREPS de Châtenay-Malabry (92) pour les garçons et CDFAS d'Eaubonne (95) pour les filles).

Les jeunes sont en internat et s'entraînent quotidiennement.

Ils rejoignent leur club le vendredi soir et participent au Championnat de France Jeunes avec leur club.



LE CENTRE FÉDÉRAL

Le centre fédéral se situe à l'INSEP et regroupe 24 joueurs sur 3 années d'âge :

Catégorie	Filles	Garçons
U16	12 Joueuses évoluant en NF1	12 Joueurs évoluant en Championnat de France U18
U17 – U18	12 Joueuses évoluant en LF2	12 Joueurs évoluant en NM1

Les joueurs du Centre fédéral forment la majeure partie des Équipes de France jeunes chaque été.

Les CENTRES DE FORMATION

À côté du Centre fédéral, il y a les centres de formation des clubs Professionnels qui évoluent pour les filles en U18F et en NF2 ou NF1 et en U18M et dans le Championnat Espoirs pour les clubs évoluant en Pro A pour les garçons.

Les jeunes évoluant en centre de formation sont régulièrement appelés lors des Équipes de France jeunes chaque été.